

## Le Comité de la droite de Loire-Inférieure dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : des notables entre tradition et modernité

La Loire-Inférieure se caractérise politiquement durant toute la III<sup>e</sup> République par la prééminence électorale d'une droite très conservatrice, majoritairement royaliste. Irréfutable en 1914, ce constat se pérennise au lendemain de la Première Guerre mondiale, après la série de renouvellements électoraux qui touchent le pays, au moment, pourtant, où l'on observe un recul sensible des droites les plus conservatrices en Bretagne<sup>1</sup>. Certes, la représentation du département à la Chambre minore ce constat, puisqu'une partie des députés élus échappe à cette classification, mais cette situation est partiellement imputable au sectionnement du département en deux circonscriptions<sup>2</sup>. Car, pour le reste, la Loire-Inférieure est représentée au Sénat exclusivement par des conservateurs qui détiennent également une majorité écrasante au Conseil général<sup>3</sup>.

La Loire-Inférieure apparaît donc comme un solide bastion de la Réaction, ce dont se désolent régulièrement les militants républicains et, surtout avant 1914, les autorités préfectorales. Cette image réactionnaire est due, en grande partie, au poids de l'aristocratie rurale au sein de cette

---

<sup>1</sup> Sur la place qu'occupent les droites dans la Bretagne des cinq départements, je renvoie à mon livre, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale. Les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 2006, 658 p.

<sup>2</sup> Afin de permettre l'élection d'Aristide Briand et d'un certain nombre de républicains, le département de Loire-Inférieure est, en effet, divisé en deux circonscriptions habilement découpées. Dans la première circonscription, composée de Nantes et de Saint-Nazaire, villes de gauche, A. Briand et deux de ses colistiers sont ainsi élus contre un seul député de droite. Par contre, dans la première circonscription qui couvre l'essentiel des campagnes du département, les cinq candidats de la droite conservatrice sont confortablement élus.

<sup>3</sup> Sur les 33 conseillers généraux de droite qui composent la majorité des 46 conseillers, 28 sont des conservateurs notoires, pour l'essentiel monarchistes. Le président de l'assemblée départementale est alors le marquis de Ternay, par ailleurs délégué de la Maison de France. La représentation sénatoriale départementale est, quant à elle, composée de cinq conservateurs, pour la plupart monarchistes.

droite conservatrice et à ses convictions monarchistes. Au Conseil général, presque 60 % des conseillers de droite sont ainsi d'origine aristocratique parmi lesquels on remarque quelques personnalités qui cumulent les mandats locaux et nationaux et qui, souvent, incarnent une continuité dynastique. C'est notamment le cas du marquis de La Ferronnays, député d'Ancenis depuis 1907, conseiller général et maire de Saint-Mars-la-Jaille, fonctions auxquelles il a succédé à son père, et qui devient, en 1931, président du Conseil général comme l'avait été également son père auparavant. Cette remarquable continuité dans le cumul des fonctions électives fait du député d'Ancenis une figure archétypale de notable conservateur dont la pérennité du pouvoir politique interroge sur la fameuse «fin des notables» diagnostiquée par Daniel Halévy lorsqu'il évoquait le triomphe des républicains à la fin des années 1870<sup>4</sup>. La situation politique de la Loire-Inférieure, jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, montre que ce schéma est largement contestable. Surtout, elle nous révèle la capacité de la notabilité traditionnelle à intégrer une certaine modernité politique imposée par le suffrage universel et l'avènement des masses. Si les mécanismes habituels de l'influence notabiliaire continuent d'agir en faveur de la pérennité de la domination politique de l'aristocratie rurale, celle-ci s'engage, en effet, dans une professionnalisation de ses pratiques politiques comme le révèle l'action du Comité de la droite de Loire-Inférieure<sup>5</sup>. Essentiellement fondée sur les fonds d'archives de ce Comité<sup>6</sup>, cette étude se propose donc d'analyser les modalités de cette entreprise politique, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, mais aussi d'en souligner les limites intrinsèques.

## 1. Les ressorts traditionnels de l'influence notabiliaire

L'affirmation progressive du Comité de la droite ne doit pas masquer le fait que la suprématie électorale de la droite conservatrice en Loire-Inférieure dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle renvoie, en premier lieu, aux mécanismes traditionnels qui fondent l'emprise politique de la notabilité rurale. Son influence, l'aristocratie foncière l'établit d'abord sur la

<sup>4</sup> *La fin des notables*, Paris, Grasset, 1930, 294 p.

<sup>5</sup> Le parallèle peut être fait avec l'action du baron de Mackau, député de l'Orne de la fin du Second Empire à 1918. Sur ce cas exemplaire d'un notable engagé dans une professionnalisation de son action politique, voir PHÉLIPPEAU Éric, *L'invention de l'homme politique moderne*, Paris, Belin, 2002, 368 p.

<sup>6</sup> Constitué d'une vingtaine de dossiers, allant du début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'au début des années 1960, ce fonds permet une connaissance précise du fonctionnement et de l'action politique du Comité. Déposé aux Archives départementales de Loire-Atlantique, il est consultable sur autorisation. Il forme la sous-série 50 J.

détention de très grandes propriétés, souvent de plusieurs centaines d'hectares, qui conforte son statut social, lui assure un prestige considérable et lui permet d'assumer une certaine magnificence. Vecteur d'une domination socio-économique sur un nombre important de fermiers et de métayers, la possession de la terre fonde des relations sociales inégalitaires qui trouvent, le jour de l'élection, une finalité politique. Surtout, elle permet une aisance financière qui s'inscrit dans une logique notabiliaire où les dons du notable en faveur de la communauté rurale dans laquelle il s'insère (financement de l'école libre, de l'église...) ont comme corollaires l'estime et la déférence des populations à son égard. La magnificence du notable permet ainsi, par les nombreux actes de bienfaisance qu'il accomplit, de le poser en personnage prééminent de la communauté, du moins lorsqu'il prend soin d'y être physiquement présent de manière régulière. Son autorité politique se construit ainsi à travers le capital économique et social qu'il est capable de mobiliser au service de la communauté. Pour autant, cette relation n'est nullement contractuelle. Son statut de notable, le grand propriétaire foncier d'origine aristocratique l'affirme dans une apparente immanence qui nous ramène aux fortes spécificités des sociétés rurales des marges armoricaines. La distinction qui structure l'espace social prend ici toute son importance et souligne la singularité aristocratique dont la vie de château n'est qu'un aspect, certes essentiel<sup>7</sup>. L'ancrage dans une continuité dynastique, souvent mise en avant, permet parallèlement d'exalter la fidélité au passé dans un département fortement marqué par la mémoire des affrontements révolutionnaires. La notabilité aristocratique opère ainsi, de multiples façons, tout un travail de mise en scène de sa condition sociale dont une des finalités essentielles est d'objectiver, en la naturalisant, la domination sociale exercée. Le phénomène est d'autant plus important que nous sommes ici dans des sociétés traditionnelles très hiérarchisées où la domination sociale s'apparente souvent à de la sujétion<sup>8</sup>.

Ce travail d'objectivation de la domination aristocratique fait également intervenir, au premier plan, l'action du clergé dans une région restée éminemment catholique. Acteur majeur des campagnes de Loire-Inférieure, le clergé est souvent conduit à louer publiquement et de manière ostentatoire les actions de bienfaisance de la notabilité aristocratique, renforçant en cela sa position prédominante au sein de la commu-

<sup>7</sup> Comme le souligne Claude-Isabelle Brelot : «le notable cumule distinction et interconnaissance villageoise – deux atouts antinomiques que lui seul peut concilier». Cf. «Les notables du XIX<sup>e</sup> siècle au prisme des études comparées» dans MAYAUD Jean-Luc, LUTZ, RAPHAËL (dir.) *Histoire de l'Europe rurale contemporaine. Du village à l'État*, Paris, A. Colin, 2006, p. 103.

<sup>8</sup> André Siegfried avait, à juste titre, insisté en plusieurs occasions sur l'atmosphère de «féodalité rurale» qui caractérisait les pays de l'Ouest intérieur. Voir son *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Armand Colin, 1913, réédition, Imprimerie nationale, 1995, 636 p.

nauté villageoise. Ce lien organique entre le clergé et l'aristocratie rurale se perçoit notamment au sujet de l'école libre, vecteur important de mobilisation des communautés rurales dans la région. Lors de l'inauguration de l'école libre de Pouillé, dans l'arrondissement d'Ancenis, l'évêque de Nantes, Mgr Le Fer de la Motte, remercie ainsi publiquement les bienfaiteurs, M. le marquis et M<sup>me</sup> la marquise de La Ferronnays dont la *Semaine Religieuse* signale qu'«ils étaient là comme le père et la mère de famille au milieu de leurs enfants, comme les conseillers et les guides vers qui l'on se tourne dans les moments difficiles<sup>9</sup>». Quoiqu'il passe souvent par ce type de discours, le travail de naturalisation de l'autorité de la notabilité aristocratique n'est pourtant jamais aussi opérant que quand il s'affiche dans l'ordonnement de l'espace clos de l'église, à travers le banc réservé à la famille aristocratique, ou dans celui des cérémonies religieuses où le notable occupe une place privilégiée. Dans des sociétés rurales très hiérarchisées, cette lisibilité apparente d'un ordre social décrit et perçu comme naturel contribue au plus haut point à son acceptation<sup>10</sup>. De fait, le vote reste l'expression d'une logique communautaire, inscrite dans des structures sociales et dans des référents culturels, qui persiste avec force, ici plus qu'ailleurs, et qui restreint fortement le processus d'individualisation de l'acte électoral. Aussi, la conquête des suffrages n'occupe pas une place centrale dans l'activité des notables. Faire campagne n'est d'ailleurs nullement une nécessité, du moins à l'échelon municipal et cantonal, tant leur position sociale au sein de la communauté rend pratiquement impossible, voire impensable toute concurrence<sup>11</sup>. Bien souvent donc, le vote se traduit par un simple plébiscite local traduisant la confiance et l'estime des populations à l'égard de leur «représentant naturel».

Néanmoins, ici aussi, l'autonomisation du champ politique est en cours, favorisée par les lois sur la presse et les libertés publiques, et des entreprises partisans se développent à l'instigation des militants républicains voire des milieux démocrates-chrétiens qui cherchent à «dénaturaliser» l'autorité aristocratique. La notabilité traditionnelle est ainsi confrontée aux contraintes liées au suffrage universel, contraintes qu'elle est obligée, peu ou prou, d'intégrer dans ses pratiques. Outre les menaces d'invalidation que peuvent lui valoir les «pressions et largesses» qu'elle a, selon ses adversaires, mises en œuvre pour se faire élire, il lui faut également prendre en compte toute la procédure électorale qui entend assurer

<sup>9</sup> *Semaine religieuse de Nantes*, le 22 janvier 1927.

<sup>10</sup> Les régions de l'Ouest intérieur se classent bien dans ce que Pierre Barral a appelé les «pays de hiérarchie acceptée». Cf. *Les agrariens en France de Méline à Pisani*, Paris, A. Colin, 1968, 386 p.

<sup>11</sup> Dans les faits, nombre de notables du Comité de la droite sont, en effet, sans concurrents lors des élections municipales et cantonales.

l'individualisation du vote comme, par exemple, la pratique de l'isoloir<sup>12</sup>. La notabilité aristocratique a dû s'adapter à ce processus, évoluant vers une «professionnalisation» politique dont la transformation du comité royaliste de Loire-Inférieure en Comité de la droite au début du xx<sup>e</sup> siècle porte témoignage<sup>13</sup>. L'enjeu est majeur pour l'aristocratie rurale : sa volonté de maintenir son emprise à l'échelle même du département impose de mettre en œuvre d'autres mécanismes politiques pour pouvoir résister à l'influence jugée pernicieuse des médiateurs nouveaux de la société moderne que sont, entre autres, les fonctionnaires, l'école et la presse, la route et le chemin de fer...

## 2. Le Comité de la droite ou la mise en place d'une entreprise partisane

La transformation du Comité royaliste de Loire-Inférieure en Comité de la droite transcrit donc le poids des préoccupations électorales croissantes dans un département où les milieux royalistes entendent bien pérenniser leur domination. S'il est vrai que la plupart des comités royalistes bretons avaient largement orienté leur activité en ce sens, non sans tensions internes du reste<sup>14</sup>, dans les faits l'activité de ces comités reposait surtout sur l'influence personnelle de chacun de ses membres dans un cadre local très circonscrit. Aucun d'entre eux, du reste, en dehors du Comité de la Loire-Inférieure, n'allait véritablement survivre au déclin des idées royalistes tandis que l'Action française réorientait le monarchisme dans des modalités d'action récusant la voie électorale. Sans négliger le poids des structures socio-économiques, marquées par l'importance de la grande propriété nobiliaire, ainsi que la persistance, dans les populations rurales, d'une identité culturelle construite autour du souvenir traumatisant de la Révolution française, on peut analyser la capacité de l'aristocratie royaliste de Loire-Inférieure à conserver sa suprématie politique au regard, justement, de sa réussite à mettre en place une structure partisane qui va s'affirmer comme une autorité incontestée dans le département.

<sup>12</sup> L'isoloir devient obligatoire avec la loi du 29 juillet 1913. Il se généralise lors des élections législatives de 1914.

<sup>13</sup> Il est vrai que la confusion persiste jusqu'à la Grande Guerre dans l'appellation du Comité. Le terme de Comité de la droite s'impose définitivement après la guerre.

<sup>14</sup> Une partie des milieux royalistes entend surtout afficher son antiparlementarisme autour de l'Action française et critique les préoccupations exclusivement électorales des comités qui les amènent à abandonner leur identité monarchiste derrière un conservatisme plus consensuel. Voir, sur ce point, mon article sur «Les répercussions en Bretagne de la crise entre l'Action française et le prétendant (1910-1911)», *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, tome CIX, 2005, p. 361-377.

La mutation du Comité royaliste s'opère dès avant la Première Guerre mondiale en réponse à des contraintes politiques de plus en plus grandes. Les progrès des républicains dans la région contrastent avec le déclin des idées royalistes. De plus, les tensions avec le clergé, consécutivement au Ralliement, fragilisent l'autorité «naturelle» de l'aristocratie rurale conservatrice qui s'inquiète de l'avancée des idées démocrates-chrétiennes dans certaines franges de l'opinion catholique. Au lendemain de la guerre, ces contraintes sont d'autant plus fortes. La République apparaît confirmée par la victoire et on assiste à l'essor, dans le département, d'une droite républicaine qui aspire à jouer un rôle plus grand dans la vie politique. Surtout, le développement du courant démocrate-chrétien dans la région, porté par le journal *L'Ouest-Éclair*, est perçu comme une menace d'autant plus inquiétante qu'elle émane du monde catholique lui-même. De manière plus générale, si l'aristocratie monarchiste continue de louer l'état d'esprit des populations rurales du département, elle n'est pas sans s'apercevoir de l'évolution de leurs mentalités au lendemain d'une guerre qui a élargi leur horizon mental. L'avènement des masses dans l'arène électorale tend à rendre sinon caduques du moins relatives dans leurs effets les campagnes de mobilisation de l'opinion fondées sur le pouvoir notabiliaire. Pour vaincre l'adversaire, la nécessité de mieux s'organiser s'impose et, avec elle, la mise sur pied d'une organisation permanente et efficacement structurée.

Le Comité de la droite est bien une tentative de répondre à ces préoccupations en ce qu'il accentue et systématise la finalité électorale de l'engagement politique des notables royalistes. Il s'agit de s'appuyer sur une plus grande complexité de moyens que ne le postulaient auparavant l'influence de la notabilité traditionnelle afin de conserver la Loire-Inférieure dans ses traditions catholiques. De fait, les résultats satisfaisants obtenus dans le département, au lendemain de la guerre, confirment, aux yeux des notables conservateurs toute l'utilité du Comité auquel ils attribuent un rôle essentiel dans la victoire électorale. C'est bien, en effet, le maintien de son autorité morale qui a permis de préserver l'union des droites et d'assurer, dans ce cadre, la suprématie politique des milieux monarchistes. Pour autant, alors que la situation politique des autres départements bretons montre la difficulté de maintenir les traditions royalistes, alors que les lendemains du conflit consacrent le rôle politique des masses, le besoin se fait ressentir plus vivement d'accentuer les mutations engagées dès avant la guerre. Il s'agit alors de réorganiser le Comité, après une période où il a vécu au ralenti, afin de renforcer son autorité et de le placer au cœur de l'espace politique départemental.

S'il n'est nullement question d'en faire une organisation de masse, totalement étrangère à l'esprit et aux préoccupations des dirigeants du Comité, le but est de s'assurer un meilleur quadrillage politique du département. Les effectifs du Comité s'accroissent alors sensiblement dans les

années vingt, pour atteindre 109 membres en 1932, les patronymes aristocratiques constituant 62 % des membres. En 1936, alors que le Comité est confronté à la montée des oppositions, il compte encore dans ses rangs, 2 sénateurs, 3 députés, 16 conseillers généraux et 31 maires et peut donc s'appuyer sur un réseau d'élus conséquent<sup>15</sup>. Certes, l'objectif d'avoir un correspondant par communes est loin d'être atteint mais le quadrillage cantonal, privilégié, est effectif. Ce relatif accroissement de ses membres, sans remettre en cause les structures notablières du Comité, l'a néanmoins engagé dans la voie d'un fonctionnement de type associatif comme le montrent les statuts et le règlement intérieur adoptés au lendemain de la guerre<sup>16</sup>. L'animation du Comité est alors assurée par un bureau dont les membres sont nommés pour 5 ans et par une Commission permanente de 16 membres. C'est l'assemblée générale, réunie deux fois par an, qui élit les membres du bureau, à l'exception du président directement nommé par le prétendant<sup>17</sup>, et de la commission permanente. Les décisions des assemblées générales sont adoptées à la majorité absolue tandis que la nomination des membres de la commission permanente et du bureau se fait au scrutin secret tout comme l'admission de nouveaux membres et la désignation des candidats aux élections. Plus qu'une profonde évolution dans le fonctionnement du Comité, il s'agit plutôt d'une systématisation et d'une codification de pratiques antérieures, plus ou moins implicites, afin de lui donner un nouvel élan. Il en est de même pour la mise sur pied d'un secrétariat social et administratif animé par un secrétaire permanent et un délégué directeur. On perçoit ici l'ambition du Comité de dépasser sa vocation électorale afin de ne pas laisser le terrain libre à des entreprises concurrentes.

Les décisions adoptées au lendemain de la guerre sont donc une tentative de remédier aux carences d'une organisation trop rudimentaire, sans locaux fixes, sans véritable permanence et sans bulletin, plus apparentée à un regroupement de notables qu'à une organisation politique. Sans que la démarche soit totalement assumée, il y a bien ici la volonté de faire du Comité de la droite une véritable entreprise partisane et, dans ce cadre, de l'engager dans une logique de professionnalisation politique qui postule l'acquisition de compétences et d'un savoir faire plus étendus en matière électorale. Le Comité intègre de plus en plus nettement les contraintes posées par le suffrage universel dans une scène politique qui tend à devenir plus complexe et, pour cela, entreprend toute une série d'enquêtes. Il s'agit notamment d'établir une carte politique du département, à partir de

<sup>15</sup> Archives départementales de Loire-Atlantique, 50 J 19.

<sup>16</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, 50 J 8.

<sup>17</sup> Jusqu'en 1926, le prétendant à la couronne de France est le duc d'Orléans auquel succèdent le duc de Guise puis, en 1940, le comte de Paris.

statistiques électorales complètes et régulières, et d'élaborer un classement des délégués sénatoriaux après chaque échéance électorale. Tout cela doit permettre, dans l'esprit de ses initiateurs, une approche plus fine des élections à venir. De la même façon, si la désignation des candidats continue de transcrire le poids des traditions, mettant en exergue le rôle des hommes et des familles, exaltant les vertus de la notabilité aristocratique, consacrant les situations acquises, elle n'est pas désormais sans impliquer une démarche plus rationnelle, valorisant les qualités «professionnelles» des candidats au regard de leurs chances de remporter la compétition électorale. Enfin, la question du financement des campagnes électorales est posée avec beaucoup d'acuité. Les ressorts classiques de l'influence notabiliaire ne suffisent plus dans la compétition électorale et nécessitent désormais le recours à des outils de propagande qui requièrent des moyens financiers croissants. Quoique les cotisations annuelles des membres du Comité soient élevées – 100 francs pour les simples membres, 200 francs pour les députés et 250 francs pour les sénateurs – elles restent insuffisantes au vu des ambitions politiques du Comité. Si ses membres les plus fortunés, à l'exemple du marquis de La Ferronnays et du marquis de Juigné, n'hésitent pas à subventionner substantiellement le Comité, on s'attache désormais à resserrer les liens avec les milieux patronaux locaux eux-mêmes engagés dans une démarche volontariste d'affirmation socio-politique<sup>18</sup>.

Dans ce travail d'élaboration d'une entreprise partisane à finalité essentiellement électorale, la presse a joué un rôle déterminant. Dès avant la guerre, le Comité a cherché à s'appuyer sur un certain nombre d'organes de presse afin de mener une propagande à la fois doctrinale et électorale qui lui semblait essentielle pour maintenir la domination politique de l'aristocratie royaliste sur le département. La presse permet notamment d'articuler les deux dimensions géographiques dans lesquelles s'inscrit le combat des droites monarchistes. Tout en permettant une «nationalisation» de l'entreprise politique du Comité, autour des grands enjeux qui traversent le pays, elle l'insère en premier lieu dans l'horizon géographique restreint de l'espace local où se jouent les échéances électorales. La presse d'arrondissement a, dans ce cadre, une importance majeure. Ainsi, après le choc de la guerre, le Comité s'attache prioritairement à faire renaître voire à mettre sur pied tout un ensemble de journaux qui visent à quadriller le

---

<sup>18</sup> C'est en 1921 que naît officiellement l'Association industrielle, commerciale et agricole de l'Ouest (AICAO) qui consacre ce processus. Sur l'action et l'importance de cette association patronale, voir mon article «La professionnalisation de l'action patronale : l'action de l'AICAO et d'Abel Durand à Nantes/Saint-Nazaire dans l'entre-deux-guerres» dans DARD Olivier, RICHARD Gilles (dir.), *Les permanents patronaux : éléments pour l'histoire de l'organisation du patronat en France dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle*, Metz, Centre de recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, 2005, p. 269-283.

département. Tous les arrondissements sont alors couverts par une presse hebdomadaire qui, sans être toujours totalement inféodée au Comité, ne lui en est pas moins intimement liée. *Le Courrier de Saint-Nazaire*, *L'Écho de Paimbœuf*, *Le Journal d'Ancenis*, *Le Courrier de Châteaubriant*, *Guérande Journal* tirent ainsi, ensemble, au début des années vingt, à plus de 30 000 exemplaires<sup>19</sup>. Le Comité peut également s'appuyer sur *L'Ami de la Vérité*, essentiellement tourné vers les populations rurales du département, qui tire alors à plus de 10 000 exemplaires. L'efficacité de ce dispositif suppose néanmoins qu'il intègre un quotidien dont l'impératif est d'autant plus grand à mesure que le champ politique se fait plus concurrentiel. Si les républicains modérés peuvent compter sur *Le Phare de la Loire* et les milieux radicaux sur *Le Populaire*, si les démocrates-chrétiens peuvent s'appuyer sur *L'Ouest-Éclair*, le Comité se heurte en ce domaine à des difficultés majeures, à la fois financières et politiques. La création, en 1914, du quotidien *Le Télégramme des provinces de l'Ouest* avait déjà souligné les efforts du Comité en ce domaine au moment où les royalistes étaient confrontés aux répercussions du Ralliement. Elle répondait notamment à la création de *L'Express de l'Ouest*, de sensibilité ralliée, avec le soutien de l'évêché. Après-guerre, un compromis, entre les équipes dirigeantes de ces deux journaux, aboutit à la fondation, en 1919, de *L'Écho de la Loire*, dont le traditionalisme catholique satisfait les membres du Comité de la droite. Cependant, l'audience de ce quotidien reste modeste et il ne peut prétendre rivaliser en influence avec les grands quotidiens présents dans le département. De plus, si les dirigeants du Comité jouent un rôle non négligeable dans son conseil d'administration<sup>20</sup>, ils n'en ont pas la totale maîtrise comme le montrera, au début des années trente, leur exclusion dans le contexte des répercussions de la condamnation de l'Action française.

Le Comité de la droite constitue donc une structure de conversion des notables à la politique, entendue ici comme une activité qui postule, de plus en plus, des pratiques modernes de conquête des suffrages. Ce dispositif débouche sur l'émergence d'un appareil administratif et politique spécifique, centré notamment sur la figure de Tony Catta, véritable cheville ouvrière du Comité, dont il est le secrétaire, chargé d'impulser et de coordonner ses multiples initiatives. C'est dans ce cadre que se révèle avec force la professionnalisation politique qui caractérise l'action du Comité au lendemain de la Première Guerre mondiale.

<sup>19</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, 50 J 5, rapport de T. Catta, 3 mars 1923.

<sup>20</sup> Si le journal est la propriété de la société La Presse de l'Ouest, le Comité de la droite a quatre membres éminents dans le Conseil d'administration parmi lesquels le marquis de La Ferronnays, qui en est un actionnaire important.

### 3. La manifestation d'une logique de professionnalisation politique

Cette démarche de professionnalisation politique, le Comité l'affirme, en premier lieu, en ce qu'il est une entreprise partisane collective, dépassant l'horizon individuel, géographiquement restreint, dans lequel s'exercent l'influence et l'action politiques du notable traditionnel, enfermé dans des préoccupations essentiellement locales. La volonté de maintenir le département de Loire-Inférieure dans ses traditions catholiques et conservatrices est ici au cœur d'une détermination collective dont le Comité de la droite est l'émanation. La détention du Conseil général est ainsi définie comme une priorité par son président, le marquis de La Ferronnays, qui en fait la « clé de voûte qui maintient les populations de Loire-Inférieure dans leur esprit traditionnel ». Déjà perceptible avant-guerre, cette préoccupation est systématisée après le premier conflit mondial. Elle fait du Comité de la droite un centre décisionnel où s'effectue, dans certaines limites, un contrôle de la vie politique départementale. C'est le Comité, en effet, qui distribue les patronages à l'occasion des élections et le soutien financier qu'il apporte aux candidats peut se révéler, pour certains d'entre eux, déterminant. Ce rôle d'arbitre de la vie politique départementale s'établit sur une autorité morale et politique incontestée, qui repose largement sur celle de son président, et peu de candidats de droite osent se présenter sans avoir reçu son aval<sup>21</sup>. Les professions de foi sont soumises au contrôle du Comité et parfois rédigées par son entremise notamment lorsqu'il s'agit de s'assurer de la conformité de certains candidats avec les idées qu'il défend<sup>22</sup>. L'autorité morale du Comité s'impose donc aux candidats de droite qui se plient, parfois contraints, à ses décisions. Lors des élections sénatoriales de 1920, l'amiral de La Jaille, pourtant sénateur sortant, accepte ainsi de retirer sa candidature suite à la décision du Comité d'afficher clairement sa volonté de prendre en compte, plus qu'auparavant, les intérêts industriels et commerçants de la ville de Nantes. Il est alors rem-

<sup>21</sup> Le Comité n'en a pas moins été amené parfois à consacrer un processus décisionnel qui lui échappe de la part d'élus solidement établis et dont il ne peut envisager de contester l'influence. Il oscille donc souvent entre reconnaissance des situations acquises et volonté d'intervention en fonction des rapports de force mais en veillant à toujours donner l'impression qu'il contrôle le processus de désignation des candidats.

<sup>22</sup> C'est ainsi que Tony Catta rédige la profession de foi de Gustave Gautherot, étranger aux milieux monarchistes du département, lors des élections sénatoriales de 1932. Installé dans le département depuis la fin des années vingt, professeur de l'Institut catholique de Paris, ce dernier n'est pas une figure inconnue au sein de la droite française. Véritable spécialiste de l'anticommunisme, il anime le Centre français anticommuniste et la revue *La Vague rouge* spécialisée dans ce combat. Il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages, souvent volumineux, dénonçant le péril communiste. Élu sénateur de Loire-Inférieure en 1932, il le reste jusqu'en 1941.

placé par Jean Babin-Chevaye, grande figure du patronat nantais<sup>23</sup>. Cette autorité morale et politique est si forte qu'elle oblige, peu ou prou, toutes les forces de droite du département. La droite républicaine se voit alors contrainte de taire son identité républicaine que le Comité, dirigé par des monarchistes, ne peut reconnaître publiquement. Ainsi, en 1921, la candidature d'un représentant de la droite républicaine à une élection au Conseil général n'est-elle acceptée par le Comité qu'à la condition que ce dernier s'engage «à ne pas prendre l'étiquette républicaine mais encore à ne pas prononcer dans sa profession de foi les mots république ou républicain<sup>24</sup>».

Néanmoins, la démarche de professionnalisation politique que le Comité met en œuvre implique aussi un sens du compromis au service d'une stratégie d'union des droites qui permet aux monarchistes, au prix de certaines concessions électorales, de perpétuer leur domination sur la vie politique départementale. Dès avant la Grande Guerre, cette stratégie a débouché sur des accords avec les milieux plébiscitaires et bonapartistes, influents dans certains arrondissements. Cette stratégie prend d'autant plus d'acuité au lendemain de la Grande Guerre lorsque le régime républicain peut se targuer de la victoire militaire et que le nouveau système électoral impose la constitution de listes<sup>25</sup>. Aussi, à l'occasion des élections législatives de 1919, la liste d'Union nationale de la seconde circonscription comprend trois monarchistes aux côtés de deux anciens bonapartistes<sup>26</sup>. Parallèlement, le Comité cherche à resserrer ses liens avec les milieux économiques nantais et nazairiens qui aspirent à jouer un rôle politique plus important plutôt que de se lancer dans des aventures électorales qu'il sait sans espoir. Son audience politique réduite à Nantes et Saint-Nazaire, les deux grandes villes du département, l'oblige ici à un certain pragmatisme qui souligne la rationalisation en cours de l'entreprise politique. Beaucoup plus fort dans les zones rurales du département, le Comité est, par contre, nettement moins enclin au compromis lors des élections sénatoriales et cantonales. C'est ici que se joue véritablement le contrôle de la vie politique départementale et le Comité entend bien se donner les moyens de pérenniser son autorité.

<sup>23</sup> Dirigeant des Ateliers et Chantiers de la Loire, membre du Comité de la droite, Jean Babin-Chevaye est également l'animateur de la section nantaise de la Confédération de l'intelligence et de la production française (CIPF) qui relaie l'influence de l'Action française dans les milieux patronaux. Élu sénateur en 1920, réélu en 1924 et 1933, il meurt en cours de mandat en 1936.

<sup>24</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, 50 J 4, réunion du 4 mars 1921.

<sup>25</sup> La nouvelle loi électorale adoptée en juillet 1919 rétablit la représentation proportionnelle dans le cadre départemental en y ajoutant une clause majoritaire permettant à une liste ayant obtenue la majorité absolue des suffrages d'enlever la totalité des sièges de la circonscription.

<sup>26</sup> Il s'agit, pour les premiers, des marquis de La Ferronnays et de Juigné ainsi que de Jean Le Cour Grandmaison tandis que les seconds sont représentés par le marquis de Dion et le comte Ginoux-Defermon.

L'entreprise collective qu'est devenu le Comité de la droite joue donc un rôle majeur dans la perpétuation de la domination politique de la droite conservatrice en Loire-Inférieure. Dans un champ politique de plus en plus complexe où les enjeux électoraux tendent à se nationaliser, il réussit durant tout l'entre-deux-guerres à maintenir son autorité et son emprise sur la vie politique départementale comme le confirme l'élection à la présidence du Conseil général, en 1931, du marquis de La Ferronnays, président du Comité de la droite depuis 1920<sup>27</sup>. Le contexte des années trente s'avère cependant plus difficile et préfigure à terme l'effacement de la domination politique de la notabilité conservatrice. La crise consécutive à la condamnation de l'Action française (AF) par Pie XI, en 1926, entraîne, à terme, la marginalisation politique des royalistes, désormais privés de la légitimation cléricale, tandis que la concurrence se développe à droite<sup>28</sup>. Les milieux de la Fédération républicaine<sup>29</sup> aspirent alors à s'émanciper de la tutelle monarchiste qui paraît bien lourde et de plus en plus anachronique. La décision du comte de Montaigu, député de la seconde circonscription de Saint-Nazaire, de démissionner du Comité, en mai 1932, est ainsi très significative des dissensions croissantes qui traversent les droites du département. Une féroce lutte d'influence se joue alors en coulisses. Prônant sans relâche l'union des droites face aux forces de gauche, les dirigeants du Comité de la droite cherchent à restreindre l'espace politique de la concurrence à droite et à préserver l'autorité du Comité quitte à l'intégrer dans des entreprises politiques plus larges. La création de l'Union nationale ancennienne en 1932 qui réunit, dans l'arrondissement d'Ancenis – celui du marquis de La Ferronnays –, les représentants du Comité de la droite et de la Fédération républicaine porte la marque de ces préoccupations tout comme la création du Comité d'entente nationale lors des cantonales de 1937 ou la participation au Front de la Liberté impulsé par le Parti populaire français (PPF) de Doriot la même année. Si cette démarche permet au Comité de conserver une maîtrise relative de la scène politique départementale, le risque est grand de diluer progressivement son identité politique. L'apparemment, après les élections législatives de 1936, des députés du Comité au groupe parlementaire de la Fédération républicaine

<sup>27</sup> Il succède alors à Adolphe Jollan de Clerville. Le département de Loire-Inférieure est, sous réserve d'inventaire, le seul département de France à être dirigé par un monarchiste avéré.

<sup>28</sup> Sur cette condamnation et ses répercussions majeures dans la vie politique bretonne, voir BENSOUSSAN David, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale...*, *op. cit.*

<sup>29</sup> Fondée en 1903, la Fédération républicaine regroupe à l'origine les «progressistes» qui lors de l'Affaire Dreyfus et de la «Défense Républicaine» sont entrés dans l'opposition face au bloc des gauches. Elle représente sur le plan national une droite pleinement républicaine, très attachée au régime parlementaire, mais socialement conservatrice. En Bretagne, elle prend une note très cléricale et intègre, dans l'entre-deux-guerres, une partie des droites les plus conservatrices, ralliée sans enthousiasme au régime républicain.

à la Chambre révèle d'ailleurs combien la nationalisation des enjeux politiques engage les monarchistes de Loire-Inférieure dans ce processus<sup>30</sup>. En ce milieu des années trente, l'action du Comité semble donc buter sur des difficultés croissantes.

#### 4. Le Comité de la droite : une entreprise politique inaboutie

Si l'existence et l'action du Comité de la droite montrent la capacité des notables à s'engager dans le processus de professionnalisation politique que requièrent le jeu démocratique et l'autonomisation croissante du champ politique, les difficultés qu'ils rencontrent soulignent à la fois la concurrence à laquelle ils doivent faire face et les limites intrinsèques de leur entreprise.

La nationalisation des enjeux politiques au moment du Front populaire et le poids croissant des masses dans la vie politique ne sont pas, en effet, sans poser de redoutables problèmes aux dirigeants du Comité. L'essor rapide dans le département du Parti social français (PSF), du colonel de La Rocque, qui regroupe sans doute près de 20 000 adhérents à son apogée, les soumet à une redoutable concurrence. La dynamique de cette nouvelle force politique souligne d'ailleurs en creux les carences et insuffisances du Comité de la droite. Le PSF apparaît bien comme une entreprise partisane mieux adaptée aux réalités de la vie politique moderne face à ce qui reste, malgré tout, un regroupement de notables. Son activité repose, en effet, sur un travail de conviction politique qui ne se limite nullement aux échéances électorales mais intègre la nécessité d'un contact régulier avec les populations. La tenue de réunions, qui regroupent des foules nombreuses, et un engagement social aux multiples dimensions (aides matérielles diverses, organisation de colonies de vacances, service social...) reposent sur une militance nombreuse et une volonté de rassemblement interclassiste qui font défaut au Comité de la droite. Les tensions sont alors très vives entre ces deux organisations. Les dirigeants du PSF critiquent régulièrement le Comité de la droite pour son activité exclusivement électorale nullement capable, selon eux, de répondre aux défis imposés par la montée des gauches. Des critiques qui prennent d'autant plus de poids qu'elles révèlent, de leur part, un projet politique qui n'entend pas se limiter à l'échelle du département mais s'inscrit résolument dans une perspective nationale.

<sup>30</sup> Les députés du Comité sont alors Jean Le Cour Grandmaison et les marquis de La Ferronnays et de Juigné. Jusqu'alors, ils se classaient à la Chambre comme Indépendants.

Face à cette dynamique, le Comité de la droite apparaît comme une entreprise politique largement inachevée au regard des exigences du combat politique du moment. Pour ses dirigeants, d'ailleurs, le Comité n'a toujours eu qu'une vocation électorale dans le cadre départemental tandis que le combat politique à l'échelon national était, en partie, dévolu à l'AF dont ils sont, pour la plupart, de chauds partisans. Focalisé sur le contrôle de l'échelon local, le Comité reste un rassemblement de notables et les quelques progrès qu'il a connus dans son organisation n'ont pas fondamentalement modifié ce profil. Les insatisfactions parfois exprimées sur ce point soulignent, du reste, les difficultés rencontrées par ceux qui, comme Tony Catta, étaient prêts à s'engager dans une organisation plus solidement structurée. C'est que la réorganisation entamée dans les années vingt est loin d'être à la hauteur des espérances exprimées au lendemain de la guerre. Faute de moyens financiers, faute de militants, le Comité n'a jamais pu s'appuyer sur un appareil administratif suffisant pour mettre sur pied les organismes qui lui avaient semblé alors nécessaires. La question des fonds, souci permanent pour un Comité ayant de grandes ambitions mais dont la surface sociale est restreinte, est restée rédhibitoire. Le financement de la propagande électorale puis de la presse, déjà dispendieux, a sensiblement obéré la rémunération de permanents chargés d'administrer et de gérer des services centraux que l'on projetait de mettre en place et ceux-ci n'ont pas eu, finalement, l'envergure souhaitée.

Le Comité de la droite n'a ainsi jamais pu devenir l'entreprise politique perfectionnée que certains de ses dirigeants avaient tenté de mettre en œuvre. Deux raisons essentielles, renvoyant aux fondements mêmes de l'entreprise, ont pesé lourdement en ce sens. D'une part, la volonté de privilégier le cadre départemental, seul espace politique où pouvaient encore s'affirmer leurs convictions royalistes, est apparue dans l'entre-deux-guerres et notamment dans les années trente de plus en plus contradictoire avec les attentes d'un électorat bien conscient de la nationalisation voire de l'internationalisation des enjeux politiques. La marginalisation guette alors le Comité confronté à l'essor très rapide du PSF et à l'attraction qu'il est capable d'exercer sur certains de ses membres. D'autre part, les *habitus* aristocratiques ont lourdement pesé pour bloquer toute construction plus perfectionnée du Comité. Constituant un frein à l'acceptation des exigences du jeu démocratique, ils expliquent que le Comité ne soit resté pour finir qu'un rassemblement de notables, sociologiquement, socialement et politiquement conforme à la culture politique de la plupart de ses membres. La désignation de son président par le duc d'Orléans, l'autorité incontestable que cela lui conférait, montre que le Comité, malgré les règles établies, fonctionnait très largement du haut vers le bas. La vie du Comité ne pouvait qu'en être affectée et d'ailleurs aucun des membres ne s'en formalisait tant la démocratie restait étrangère à leurs conceptions politiques. Les assemblées générales sont de fait restées très espacées et le

Comité fonctionnait essentiellement à travers sa commission permanente, où les parlementaires détenaient un rôle majeur, voire sur le réseau de relations interpersonnelles établies autour de son président. Le refus du principe démocratique et des conceptions socio-politiques fondées sur la volonté de préserver les hiérarchies sociales restaient finalement peu favorables à l'intégration d'une pratique politique de plus en plus déterminée par le poids des masses. Enfin, les caractéristiques politiques du département, son fort ancrage conservateur, n'impliquaient nullement, aux yeux des dirigeants du Comité, de s'impliquer dans la construction d'une entreprise politique plus perfectionnée. Leur ancrage dynastique, leur statut de grands propriétaires fonciers, l'appui du clergé, autant d'attributs du notable traditionnel qui continuent ici d'être fortement opérant. Ainsi, l'élection s'inscrit toujours pour la plupart d'entre eux dans une tradition qui renvoie à la confiance naturelle que leur accordent encore les populations.

Le fonctionnement du Comité témoigne donc des contradictions des notables qui l'animent, pris entre tradition et modernité. Ces derniers ne sont, finalement, nullement des professionnels de la politique, ces figures nouvelles de la vie politique qu'a imposées la complexité croissante des enjeux et du champ politiques. L'entreprise de conquête des suffrages a certes influé, on l'a vu, sur le comportement des notables ligériens et le Comité de la droite se caractérise bien comme une véritable entreprise politique, à dimension collective, où une démarche de professionnalisation s'est clairement affirmée. Pour autant, cet engagement n'a pas joué au point de modifier radicalement leurs habitus sociaux, profondément ancrés dans une identité aristocratique. Faire de la politique relève encore pour bon nombre d'eux de cette logique de distinction qui préside à leur place spécifique dans la communauté villageoise et les consacre comme des autorités naturelles. Attachés aux traditions qu'ils ne cessent d'exalter et qu'ils prétendent incarner, la politique reste pour eux l'expression d'un mode de vie où les notables ont vocation à représenter les populations. Si faire de la politique a pris une place grandissante dans leur existence, ils ne l'entendent toujours pas au sens de faire carrière. L'absence d'activité professionnelle ne leur est pas imposée par la détention de plusieurs mandats et ils n'ont nul besoin des revenus qu'ils procurent. Ces notables vivent encore, pour l'essentiel d'entre eux, pour la politique sans vivre de la politique<sup>31</sup>.

David BENSOUSSAN

<sup>31</sup> Selon la formule de WEBER Max, *Économie et société*, t. 1, *Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, édition de poche, 1995, p. 379. (Première édition française, 1971).

*RÉSUMÉ*

Longtemps prédominante politiquement, l'aristocratie rurale monarchiste de Loire-Inférieure prend conscience dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des menaces qui pèsent sur sa suprématie du fait de l'enracinement progressif du régime républicain. Si elle peut toujours s'appuyer sur les ressorts traditionnels de l'influence notabiliaire qui la consacrent comme une autorité «naturelle» dans bien des campagnes du département, il lui faut désormais s'engager dans la construction plus rationnelle d'une entreprise politique aux finalités électorales clairement affirmées. Le comité de la droite, succédané du vieux comité royaliste, répond à ces préoccupations croissantes. Réorganisé après la Première Guerre mondiale, il engage l'aristocratie monarchiste dans la voie d'une modernité politique marquée par la professionnalisation de ses pratiques. Il s'impose alors comme une structure collective d'impulsion et de coordination dont l'autorité solidement établie lui permet de contrôler la vie politique départementale. Les difficultés qu'il rencontre dans les années trente montrent néanmoins les limites intrinsèques d'une entreprise politique inaboutie du fait de son caractère notabiliaire et des habitus sociaux d'une aristocratie pour qui faire de la politique continue d'être l'expression d'une logique de distinction sociale.